

Saint-Pierre

N°1
Juin
2014

notre ville

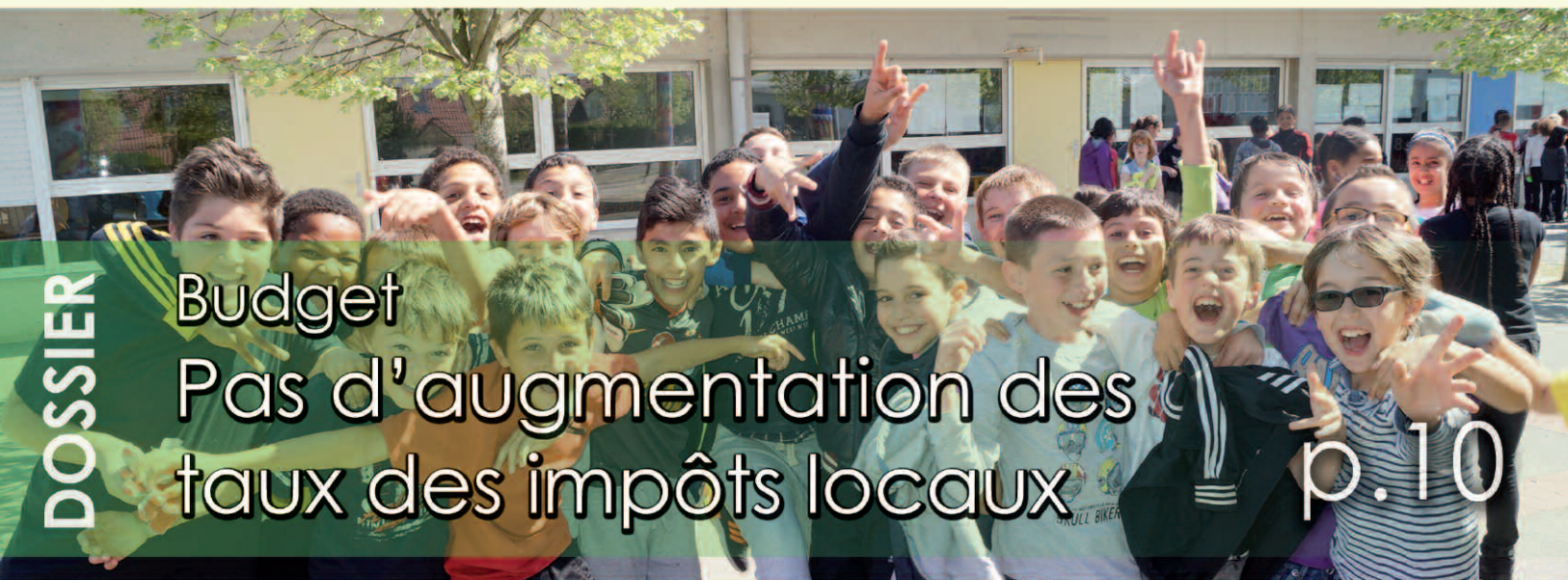


Magazine d'informations municipales

www.saint-pierre-du-perray.fr



Les priorités pour 2014



DOSSIER

Budget
Pas d'augmentation des
taux des impôts locaux p.10

communication

Une info toujours
en mouvement

p.08

rythmes scolaires

Report de la réforme
à la rentrée 2015

p.14

civisme

Pour votre bien-être,
des règles simples

p.16

Saint-Pierre-du-Perray

PIQUE-NIQUE

Géant



DIMANCHE 13 JUILLET 2014

à partir de 11 h

Parc du château François Mitterrand (grande plaine)

avec **Animations pour les enfants**

www.saint-pierre-du-perray.fr - tél. : 01 69 89 75 00

Sommaire

- 3 **ÉDITORIAL**
- 4 **RETOUR EN IMAGES**
 - Les enfants récompensés au Printemps de l'environnement
- 6 **ÉVÈNEMENT**
 - Un concours photo sur le vin
- 7 **DÉMOCRATIE LOCALE**
 - Cérémonie du 8 mai
- 8 **DÉCRYPTAGE**
 - Une information en continu
- 10 **DOSSIER**
 - Vote du budget 2014
- 14 **VIE LOCALE**
 - Report de la réforme des rythmes scolaires
 - Le PRP à votre service
 - Nos seniors visitent Troyes
- 20 **MÉDIATHÈQUE**
 - Les RDV de la Médiathèque
- 21 **VIE ASSOCIATIVE**
- 25 **VIE PRATIQUE**
- 26 **TRIBUNE LIBRE**



Catherine Aliquot-Vialat,

Maire de Saint-Pierre-du-Perray
Vice-Présidente du San de Sénart en Essonne

Une nouvelle politique, un nouvel avenir pour Saint-Pierre

Chers Saint-Perrayens,

Cette première édition du Magazine municipal *“Saint-Pierre, notre ville”* me donne l’occasion de venir à votre rencontre.

La nouvelle équipe municipale a pris ses marques, et **vous avez déjà pu constater certains changements au niveau de notre commune** : entretien des espaces verts plus soigné, réactivité par rapport aux demandes de petits travaux...

D’autres changements sont en cours, qui sont moins visibles, mais pourtant engagés : l’extension de la vidéo-protection, l’élargissement des horaires de la police municipale, en attendant une vraie police municipale de nuit, la mise en place de l’ouverture de la Mairie le samedi matin à partir de la rentrée de septembre 2014.

Quant aux **budgets**, nous les avons votés à l’équilibre, et surtout **sans augmentation du taux communal**. Nous sommes en train de revoir les contrats de sous-traitance et de les renégocier chaque fois qu’ils arrivent à échéance. Nous escomptons de réels gains de coût.

Enfin, ces quelques mois passés ensemble, nous ont permis de partager des moments de joie, comme la journée de l’environnement où, sous un soleil radieux, nous avons découvert la beauté naturelle de notre Parc et où les enfants nous ont émerveillés par les œuvres réalisées à partir de produits recyclables dans le cadre du jeu “nous trions, nous créons”, lancé par la Caisse des Ecoles, et avec l’aide des équipes éducatives. **Un grand merci à tous pour ces moments de bonheur dans une ambiance de fête.**

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Fidèlement vôtre.

**Votre Maire,
Catherine Aliquot-Vialat**

Magazine municipal d'informations



Directrice de la publication :
Catherine Aliquot-Vialat
Élu à la communication :
Gérard Cerles
Mise en page et rédaction :
Sébastien Protat
Infographiste :
Christophe Marchesi

Photothèque : Mairie de Saint-Pierre-du-Perray,
8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray -
Tél. : 01 69 89 75 00 - Courriel : mairie@stpdp.com -
Site internet : www.saint-pierre-du-perray.fr -
Impression : Galaxy Imprimeurs - Tirage : 4300 ex.

17 MAI

Journée de l'Environnement

Cette année, la Caisse des écoles avait décidé d'organiser un jeu-concours basé sur le tri sélectif "*nous trions, nous créons*". Ouvert à toutes les écoles maternelles et élémentaires, le principe était de créer une œuvre d'arts plastiques à partir de déchets recyclables fournis par la Caisse des écoles.

En maternelle, c'est l'école Anne Frank qui a remporté un vidéo-projecteur d'une valeur de 500€ avec son oeuvre "*Bricole la danseuse*". En élémentaire, "*les recycleurs de Manureva*" ont remporté un bon d'achat de 500 €.

Dans le parc François Mitterrand, une visite commentée de la flore a été donnée pendant une heure par M. Pierre Galinou, Directeur de la Maison de l'environnement à Savigny-le-Temple.



11 AVRIL

Les jeunes en répétition pour la Fête de la Musique

Pendant toute la journée, nos jeunes du Collège Camille Claudel ont répété à l'Espace Gainsbourg pour préparer la Fête de la musique et se produire le soir devant leurs parents. Des groupes participeront le 21 juin à la Fête de la musique. Un grand bravo à eux ainsi qu'à leur professeur de musique.



1^{ER} MAI



Marathon de Sénart

Comme chaque année, le Marathon, parti depuis Tigery, est passé par Saint-Pierre. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au succès de la manifestation, en particulier à l'association Vitalité Saint-Pierre.

29 AVRIL



Sécurité routière au collège Camille Claudel

Le San de Sénart en Essonne a organisé avec la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) une journée de prévention au collège Camille Claudel. Des élèves de 3^e ont ainsi pu tester leurs capacités sur route en montant sur un simulateur deux roues motorisé. Un autre atelier concernait l'alcool. Equipés de lunettes déformantes, simulant un état d'ébriété, ils devaient réussir à marcher droit. Enfin un dernier atelier revenait sur les dangers de la drogue.

1^{ER} AVRIL



Les élus à la rencontre du personnel municipal

Une semaine après sa victoire aux élections municipales, Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat, avait tenu, avec l'ensemble des élus, à rencontrer le personnel municipal pour se présenter et annoncer les délégations des adjoints et des conseillers municipaux. Elle en a profité pour confirmer dans ses fonctions le Directeur Général des Services, Bruno Carnez et saluer le travail qui est accompli par tout le personnel municipal, tout en rappelant le devoir d'exemplarité que chacun devait avoir pour assurer une qualité de service public irréprochable. Cette démarche a été très bien accueillie par l'ensemble du personnel et a permis de resserrer les liens avec la nouvelle équipe municipale.



19 MARS



Commémoration du 19 mars

Elus, portes-drapeaux et habitants se sont recueillis sur la Place du 19 mars 1962, date qui marque l'indépendance de l'Algérie.

5 ET 6 JUIN



Challenge d'athlétisme

Les 5 et 6 juin, les écoles élémentaires se sont réunies au gymnase Louis Lachenal, pour le challenge d'athlétisme. Les enfants ont participé à des épreuves comme le lancer d'anneaux, le saut en longueur, le relais, et la course de haies. Une météo agréable et une bonne ambiance ont animé ce challenge. Nous remercions tous les parents bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation.

DU 1^{ER} AU 15 FÉVRIER



Les écoles au Salon d'Art

Nos élèves ont pu découvrir l'exposition en suivant une visite commentée par notre responsable de la culture, Emmanuel Glandières.

5 MARS

Forum jobs d'été

Le San 91 a organisé avec la Mairie de Saint-Pierre, le Forum jobs d'été. L'occasion pour les jeunes de moins de 18 ans de trouver un job pour l'été ou de se faire accompagner pour la rédaction de leur CV. Notre service jeunesse était présent pour les orienter...



la fête des voisins

VENDREDI 23 MAI 2014

Rue Honoré de Balzac



Avenue Manureva



Avenue Suzanne Lenglen



Rue des Mimosas



Rond-point du Fresno



CONCOURS PHOTO

Thème **“la vigne et le vin”**

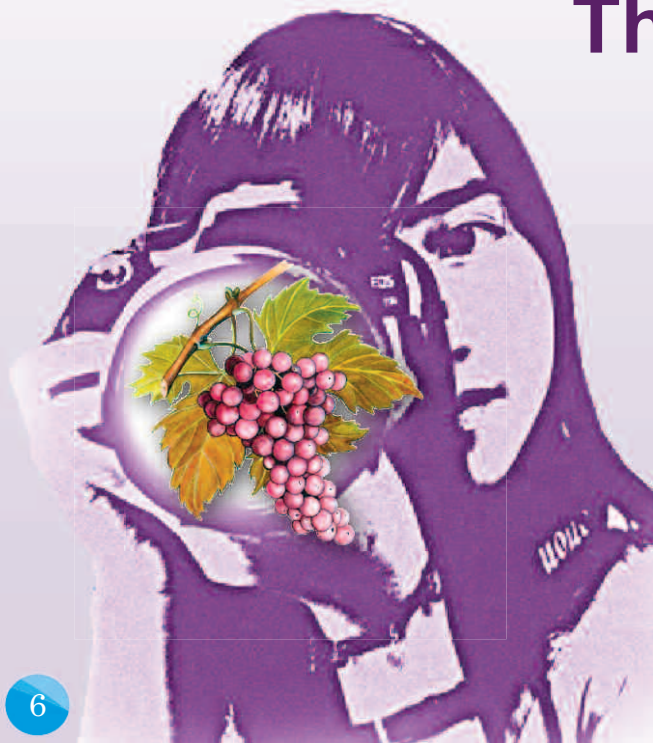
Salon de la photo organisé à l'Espace Gainsbourg
du 22 novembre au 7 décembre 2014

Salon du Vin organisé à l'Espace Gainsbourg
les 22 et 23 novembre 2014

Afin de réunir ces deux événements, un concours photo est organisé sur le thème de “la vigne et du vin”. Il est ouvert à tous les Saint-Perrayens et les meilleurs clichés seront exposés au Salon de la photo.

Alors n'hésitez pas à faire parler votre imagination et envoyez-nous vos plus belles photos à l'adresse suivante avant le 31 octobre 2014 :

sebastien.protat@stpdp.com



San de Sénart en Essonne Georges Pugin est le nouveau Président



Le 11 avril dernier, les élus du San de Sénart en Essonne ont voté pour élire leur Président. A une très large majorité, Georges Pugin, Conseiller municipal à Saint-Pierre-du-Perray, l'a emporté... Lors de son discours d'introduction, il a rappelé les principaux enjeux du SAN et en particulier l'importance d'accueillir sur le territoire de nouvelles entreprises.

Les vice-Présidents élus :

Catherine Aliquot-Vialat et Murielle Keller (Saint-Pierre), Jean Crosnier et Jean-Luc Raffy (Tigery), Martine Cartau-Oury et Johnny Da Costa (Saintry) et Guy-Rubens Duval (Morsang).

Accueil des nouveaux habitants de Saint-Pierre-du-Perray

Vous venez de vous installer ou vous envisagez d'emménager prochainement. Mme. le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer afin de vous présenter la ville.

Pour ce faire, remplissez et retournez ce bulletin en Mairie ou par mail : mairie@stpdp.com

M^{me}, M^{lle}, M.

ADRESSE :

TÉL. :

ARRIVÉE LE :

Le Conseil Municipal, réuni les 10 avril et 5 juin

A approuvé :

- Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Approbation de la convention entre le collège Saint-Spire de Corbeil-Essonne et la commune de Saint-Pierre pour la mise à disposition de matériel scolaire adapté.
- Désignation d'un Correspondant Défense : Armelle Rouzier.
- Motion pour le maintien de l'ouverture du Centre de Distribution Postale à Saint-Pierre-du-Perray.
- Autorisation donnée au Maire pour la passation et l'exécution d'un marché d'entretien des bâtiments communaux
- Suppression de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

- Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la réserve parlementaire pour l'aménagement du stationnement pour faciliter l'accès à l'Hôtel de Ville, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- Exonération de la Taxe de l'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2015.
- Désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'association de gestion de la MARPA.
- Signature d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel.
- Demande de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition de terminaux de procès-verbaux électroniques.
- Subventions aux associations.
- Réforme des rythmes scolaires.

Prochain Conseil municipal : le mardi 1^{er} juillet à 20h45

Les compte-rendus intégraux des séances sont consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

Commémoration du 8 mai En hommage à nos anciens combattants



C'est sous un ciel maussade que nous avons rendu hommage à nos anciens combattants morts pendant la seconde guerre mondiale. Lors de cet hommage, Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat et Armelle Rouzier, Correspondante Défense, ont déposé une gerbe, ainsi que François Fuseau, Conseiller général de l'Essonne, Michel Belinka, membre de la FNACA et Jean-Jacques Moreno, Vice-Président du Souvenir français. Un grand merci aux porte-drapeaux, aux jeunes pompiers bénévoles et à notre fanfare.

Communication

UNE INFORMATION TOUJOURS EN MOUVEMENT

L'apparition des réseaux sociaux a transformé peu à peu notre façon de communiquer. Désormais, délivrer une information et la recevoir devient quasi instantané. Face à cette montée en puissance, nous avons dû nous adapter et renforcer l'ensemble de nos supports de communication pour être le plus efficace possible.

Se renouveler sans cesse, voilà pourquoi votre magazine municipal change de nom pour devenir "*Saint-Pierre, notre ville*". Il reste trimestriel et vient accompagner le déploiement de notre site internet, notre nouvelle page Facebook ou encore les 3 panneaux électroniques présents sur la commune. Vous le voyez, bien vous informer est une priorité et nous nous employons à le faire au quotidien...

face



Le mot de l'élu...



Gérard Cerles
Maire-adjoint,
culture &
communication

Un nouveau magazine...

Vous avez entre les mains votre magazine d'informations municipales "*Saint-Pierre, notre ville*" qui sera publié 4 fois par an... et qui identifiera Saint-Pierre-du-Perray, ville dont on peut être fier !

Un magazine d'informations auquel vous êtes attachés, où vous retrouverez articles, photos, reportages, vie scolaire, vie associative et renseignements pratiques habituels.

Vous y trouverez les pistes d'action ainsi que les décisions des élus sur la gestion de notre ville et son devenir.

Prochainement, votre magazine intégrera des encarts publicitaires afin de diminuer le coût de l'impression. C'est nouveau et ce choix va dans le sens d'une meilleure gestion des deniers publics souhaitée par Madame le Maire. Cela permettra également une meilleure exposition de nos commerces locaux.

Un supplément culturel à détacher... ou pas !

"*Sortir à Saint-Pierre*" vous informera des manifestations culturelles et sportives de la ville et de l'agglomération. Plus souple et mieux adapté aux prestations de nos amateurs...

La programmation culturelle sera valorisée et présente dans les parutions de chaque numéro de "*Saint-Pierre, notre Ville*". Elle sera trimestrielle, remplaçant ainsi les plaquettes annuelles. De surcroît, le coût pour la collectivité sera encore diminué.

Plus tard, pourront aussi y figurer des petites annonces bien utiles à tout à chacun. Des innovations pourront toujours être envisagées et des expériences faites.

Sur internet aussi, on informe

- **Le site officiel de la ville** : saint-pierre-du-perray.fr : pratique, indispensable et incontournable avec toutes ses rubriques. Il est enrichi régulièrement.

- **La page Facebook** "Mairie Saint-Pierre-du-Perray officiel" qui est un complément du site internet et permet de transmettre des informations avec encore plus de réactivité. Je vous invite à "*aimer*" cette page afin d'être tenus régulièrement informés de toutes les actualités et à l'alimenter si vous le souhaitez...

book



www.saint-pierre-du-perray.fr

Gratuite, cette "page Facebook" contribue à une certaine transparence (tout en étant conscient des écueils et de la vigilance à avoir). De part le monde, beaucoup de femmes et d'hommes aspirent encore aujourd'hui à ce vent de liberté que sont les réseaux sociaux. Aimer Saint-Pierre... c'est aussi voir plus loin...

Des panneaux lumineux pour vous informer sur le terrain

Les panneaux lumineux complètent l'ensemble de nos supports de communication. Une réflexion viendra sur la pertinence de les déplacer ou les multiplier dans une ville en constante évolution... sans feux rouges pour prendre le temps de les lire !

Pas de tambour... ni retour du garde champêtre... mais une volonté de communiquer et d'évoluer avec les nouveaux outils de communication utilisés par de plus en plus de Saint-Perrayens.

Je remercie les fonctionnaires du service communication d'engager toutes leurs compétences professionnelles dans l'état d'esprit de la nouvelle équipe fraîchement élue.



Une nouvelle page Facebook Officielle

Complète, réactive, ouverte à tous, elle est un moyen efficace de vous tenir au courant de toute l'actualité à Saint-Pierre.

Concrètement, vous retrouverez sur cette page toutes les dates des manifestations à ne pas manquer une semaine à l'avance, des infos pratiques sur la vie de la collectivité, des articles de presse qui reviennent régulièrement sur notre actualité mais également des reportages vidéos, des photos ou encore les actions menées par la Municipalité dans l'intérêt des Saint-Perrayens...

Important : afin d'accéder à cette page, vous n'avez pas besoin d'avoir un compte personnel sur Facebook. Cette page est publique et donc accessible à tous les Saint-Perrayens. Il suffit simplement de disposer d'une connexion à internet...



Rejoignez nous sur notre page :
<https://www.facebook.com/mairiesaintpierre>

■ Vote du budget 2014

Aucune augmentation des impôts locaux

Le Conseil Municipal a voté le budget 2014 le 28 Avril dernier. Ce budget est construit dans un contexte de crise où l'Etat a fixé comme priorité la réduction des déficits publics. Cela entraîne de façon irrémédiable une baisse des dotations pour l'ensemble des collectivités locales. *Malgré tout, comme promis pendant la campagne électorale, Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat, et le Conseil Municipal ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux afin de ne pas pénaliser les Saint-Perrayens. Cependant, fort d'une gestion rigoureuse, de nombreux projets, ambitieux et utiles pour les habitants, seront réalisés en 2014.*

Interview



Catherine Aliquot-Vialat

Maire de Saint-Pierre-du-Perray
Vice-Présidente du San de Sénart en Essonne

“Nous mettrons en oeuvre la totalité de notre programme”

Quels enseignements tirer de ce budget ?

C'est un **budget de reprise** puisque c'est la première année du mandat et que l'on ne peut pas remettre en question nombre de choses déjà prévues pour cette année, car il faut une continuité du service public. Il s'agit d'un **budget de transition** qui, à la fois, tient compte des engagements pris, mais qui amorce certains changements.

Pouvez-vous nous parler de ces changements ?

Bien sûr. Le premier est de contrôler les dépenses de fonctionnement, afin de dégager des marges de manœuvre pour réaliser nos engagements **sans toucher au taux communal** des impôts. Les contrats de sous-traitance sont revus, les dépenses regardées de près. Quant aux investissements, ils ont été centrés sur des travaux **vraiment prioritaires**, et limités pour ne pas alourdir de trop l'endettement communal. Il faut savoir que nous travaillons dans un budget très contraint, car les subventions de l'Etat baissent, et notre population augmente et a des besoins légitimes de services.

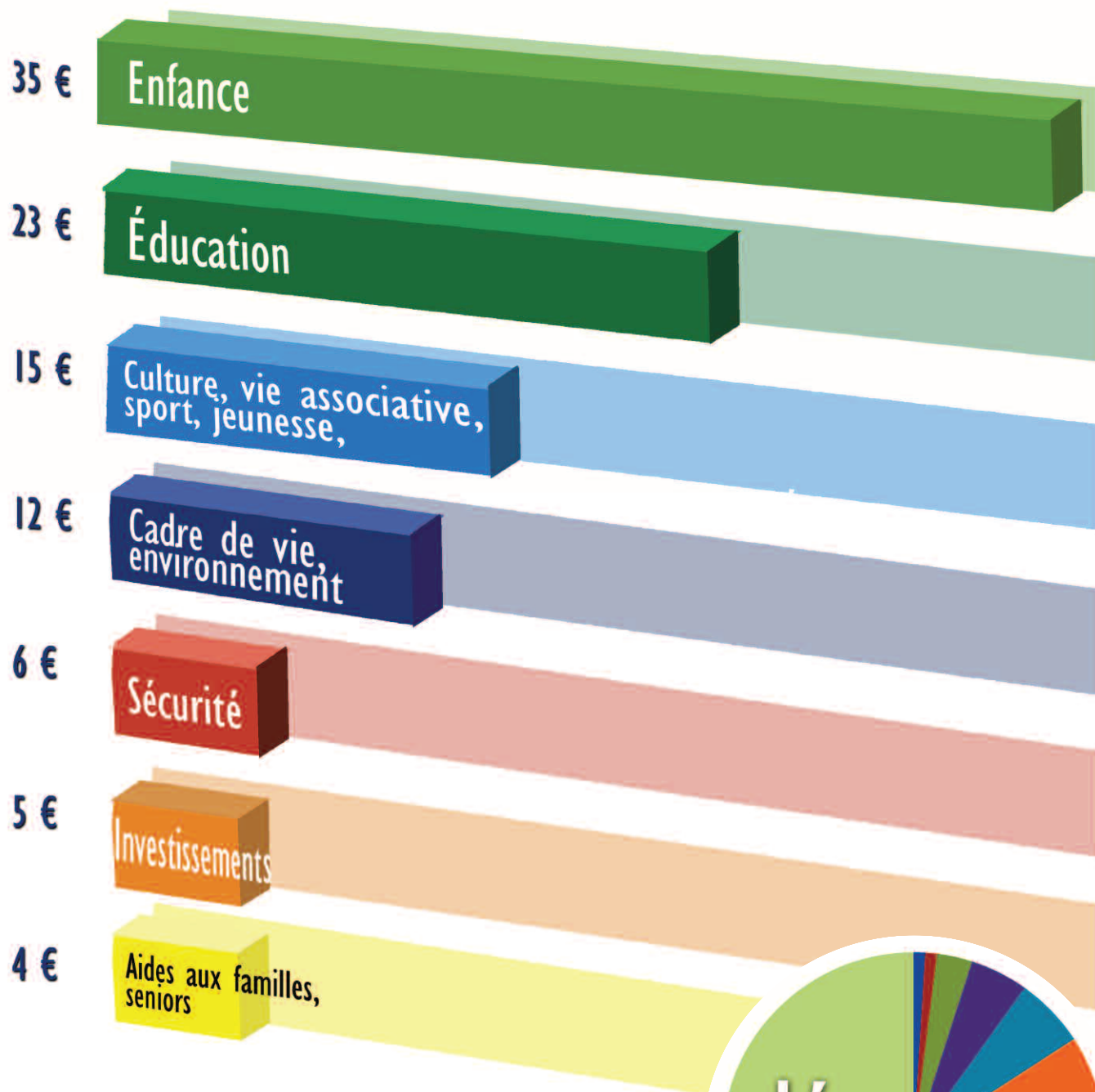
Quelles sont les priorités pour l'année 2014 ?

Le premier budget va aux enfants. Nous en avons un nombre considérable et nous leur devons des services de qualité. Le budget de la Caisse des écoles, voté à l'unanimité, a été maintenu à son niveau de l'année dernière. Les autres priorités sont l'élargissement de la vidéo-protection et de l'amplitude des horaires de la police municipale, dans le but de diminuer les cambriolages et les actes de délinquance. Nous avons aussi accentué l'entretien des espaces verts et les interventions pour les petits travaux. Pour les autres secteurs d'activité, nous conservons des subventions justes et équilibrées.

Comment envisagez-vous l'avenir de notre commune dans un contexte de désengagement constant de l'Etat ?

Pour les années à venir, les subventions de l'Etat vers la commune risquent de diminuer encore. C'est pourquoi nous devons mettre en oeuvre la totalité de notre programme : accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire, construire un habitat plus diversifié, continuer une bonne gestion qui à terme portera ses fruits. Il nous faudra aussi faire certains choix, par exemple dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat. Dans la mesure où tous, élus, habitants, associations, enseignants, personnels municipaux travaillons en bonne intelligence, nous trouverons des solutions. Nous sommes là pour ça, n'est-ce pas ? 😊

Maîtriser les finances locales pour renforcer les services publics



A quoi servent les impôts ?

Voici comment, sur 100 € sont réparties les dépenses annuelles de la ville



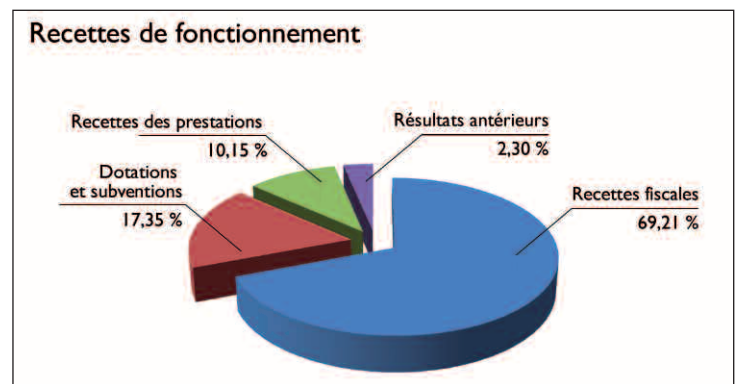
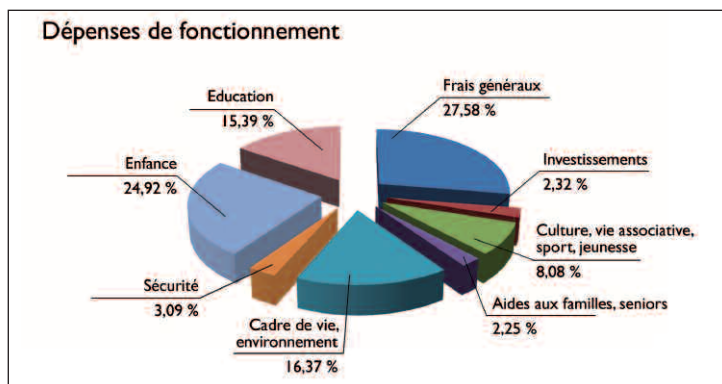
UN BUDGET GLOBAL DE 13.183.836,35 € POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES SAINT-PERRAYENS



Le budget de la commune qui est proposé pour 2014 s'équilibre, toutes sections confondues, à la somme de 13.183.836,35 € soit une progression de 0,92 % par rapport à 2013. Il en ressort les 3 axes d'actions de la collectivité :

- **Les missions éducatives et sociales : 4,1 millions d'euros**
Scolaire, périscolaire, jeunesse, seniors et social.
- **L'administration : 3,9 millions d'euros**
Personnels administratifs, communication, entretien, fêtes et cérémonies, aides associatives, frais financiers, péréquation et autofinancement.
- **Le cadre de vie : 1 million d'euros**
Voirie, traitement des déchets, urbanisme et sécurité publique.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 10.898.259,97 €



Au cours de l'exercice 2014, il sera recherché des économies dans l'ensemble des activités menées par la collectivité. Cette démarche sera initiée par un audit des finances, engagé en 2014. Il permettra de définir une stratégie financière pour les exercices à venir d'une part et, d'autre part, à préconiser une optimisation de la gestion communale afin de retrouver des marges de manœuvre.

Dans le secteur de l'éducation, l'enveloppe initialement budgétée pour la réforme des rythmes scolaires est supprimée dans l'attente d'informations complémentaires de l'Etat et dans le souhait de report que porte la majorité municipale, face à l'ampleur financière et organisationnelle qui repose sur les seules communes.

Le service jeunesse restera sur le site Manureva dans l'attente d'un nouveau projet proche du parc des sports. Les salles, initialement prévues pour ce secteur, serviront aux fêtes familiales ou aux activités municipales et/ou associatives. Le coût de fonctionnement de cet espace sera ainsi assuré par des recettes issues de la location.

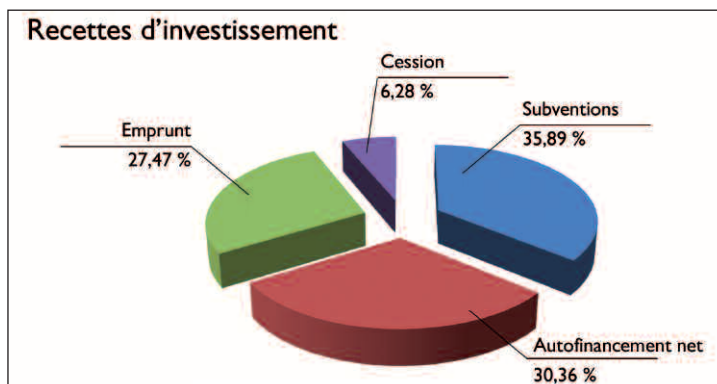
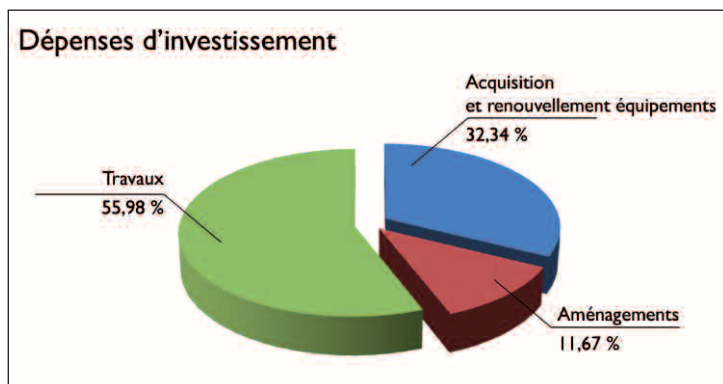
Des efforts seront sollicités dans le domaine des achats de fournitures pour l'ensemble des services et des établissements scolaires, car chacun doit contribuer à l'effort de gestion. Il en sera de même pour les frais de communication qui seront pour partie absorbés par la refonte du magazine municipal et pour partie, par l'insertion d'encarts publicitaires.

Une attention particulière sera portée sur la renégociation des contrats pour optimiser leurs coûts tout en garantissant un service de qualité.

En 2014, la création de postes supplémentaires au sein de la police municipale, nous permettra d'ici à la fin de l'année, d'amplifier l'amplitude horaire de présence de nos agents sur le territoire.

Enfin, il sera proposé prochainement de revoir le règlement intérieur de la collectivité afin de basculer la permanence du jeudi soir au samedi matin et de redéfinir le cadre des heures supplémentaires effectuées par les agents afin de limiter leur coût.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 2.285.576,38 €



De nombreux investissements sont réalisés pour améliorer le quotidien des Saint-Perrayens :

L'acquisition et le renouvellement des équipements : 235 000 €

- Acquisition de matériel de projection et de sonorisation pour la salle J. Vilar : 9k
- Mise en place des procès-verbaux électroniques : 4 k€
- Equipement des écoles : 48 k€ et des centres de loisirs : 15 k€
- Renouvellement du parc informatique : 53 k€ dont 15 k€ à destination des écoles
- Mise en place de nouveaux logiciels pour la gestion des demandes de logement et pour la mise en œuvre de la dématérialisation comptable : 10k€
- Renouvellement de licences informatiques : 4 k€
- Renouvellement des équipements du service technique : 38 k€, notamment pour les espaces verts : 16k€ et le nettoyage des locaux : 13k€
- Pause de stores à l'école des quatre saisons : 7 k€
- Acquisition de rayonnages supplémentaires pour le local des archives : 10 k€
- Renouvellement de mobilier pour le service des ressources humaines : 10 k€
- Divers équipements et mobiliers pour la Médiathèque et les manifestations extérieures : 14 k€

Les aménagements : 85 000 €

- Modification du PLU : 10 k€
- Mise en conformité du patrimoine communal : 38 k€
- Remplacement du portail de l'école Chantefleurs : 5k€
- Aménagement de l'hôtel de ville : 4k€
- Travaux de ravalement sur le portique du cimetière : 5k€
- Participation communale à la création de l'aire d'accueil des gens du voyage : 23 k€

Les travaux : 408 000 €

- Extension de la vidéo protection 139 k€
- Reprise des voiries des rue S. Lenglen, du Château, M. Bastié : 191 k€
- Mise en place de ralentisseur rue du Grand Maury : 12 k€
- Réalisation d'une aire de jeux : 25 k€
- Création d'un dépose minute près de l'entrée de l'hôtel de ville : 15k€
- Mise en conformité du réseau d'incendie : 8k€
- Travaux divers de signalisation routière et d'équipements urbains : 18k€

Ces opérations seront financées pour partie par un nouvel emprunt budgété à 200 000 euros

Pas d'augmentation des 3 taxes communales

Taxe d'habitation :
18,78 %

Taxe foncière bâtie :
19,94 %

Taxe foncière non bâtie :
76,81 %



Rythmes scolaires : Report de la réforme à la rentrée 2015

Lors de la séance en date du 28 avril 2014, le Conseil municipal de Saint-Pierre-du-Perray a voté la demande de report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2015, ceci afin de donner le temps de la réflexion et de la concertation aux différents acteurs concernés : parents et enfants, enseignants, équipe municipale, personnels communaux, associations...

Nous avons pris cette position, comme de très nombreuses communes dans l'Essonne et dans la France entière. Nous avons besoin de temps, dans la mesure où notre équipe n'est en charge de la commune que depuis deux mois, et que nous devons trouver un planning qui permette l'application de la réforme tout en respectant notre programme électoral, notamment l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux.

***Dans ces conditions, à la rentrée de septembre 2014,
les horaires resteront inchangés par rapport à ceux de l'année scolaire 2013-2014***

Les élus mettent tout en œuvre pour étudier et partager des solutions pour la rentrée de septembre 2015, afin d'appliquer une version concertée de la réforme. L'équipe municipale reste à votre écoute et reviendra vers vous très prochainement pour vous faire des propositions d'organisations.

EN BREF

Apprentissage du Portugais

L'APESP vous informe que les inscriptions aux cours de portugais du samedi matin de niveau 6^{ème} à la 3^{ème} à l'école élémentaire Manureva sont ouvertes pour la prochaine rentrée 2014/2015.

**Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Mmes DA SILVA /HULOT au 06 36 16 57 49
ou par courriel : apesp@free.fr.**

■ Emploi

Le Point Relais de Proximité Emploi (P.R.P.) au service des Saint-Perrayens



Nadia Daïboun, élue municipale déléguée à l'emploi, fait le point sur les dossiers en cours avec Guillaume Cazas, Conseiller Emploi et Réfèrent Mission Locale

Le PRP Emploi est un service de proximité qui propose une aide aux démarches de recherche d'emploi, de formation, ou d'orientation professionnelle. Ce service s'adresse à tous les habitants de Saint-Pierre et Tigery, quelque soit l'âge et la situation au regard de l'emploi (demandeurs d'emploi, salariés, élèves ou étudiants...).

Il permet aux personnes reçues d'être aidées à plusieurs niveaux :

Cela peut aller du simple conseil, délivré ponctuellement, jusqu'à l'accompagnement renforcé sur la durée, à travers des RDV réguliers et l'élaboration d'un plan d'action.

A un premier niveau, le rôle du conseiller PRP est d'informer, par exemple, sur les différents médias diffusant des offres d'emploi ou de formation, d'informer sur les différentes mesures en faveur de l'emploi (contrats aidés...), les différents dispositifs

et les droits en matière d'accès à la formation (formation pour les demandeurs d'emploi, les salariés, les jeunes...).

Le PRP emploi peut aider et conseiller sur la méthodologie et l'organisation des démarches d'insertion professionnelle :

Comment réaliser un CV, une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche ou de sélection pour entrer en formation, faire l'inventaire de ses compétences, mettre en place des étapes dans la réalisation de son projet. Un autre rôle du conseiller PRP est de mettre en relation directement sur des offres d'emploi ou de formation, le PRP Emploi étant destinataire des offres émises par ses différents partenaires. En lien avec différentes structures et acteurs du territoire, le PRP Emploi peut également, le cas échéant, réorienter vers des structures adéquates pour des interventions ou actions spécifiques et complémentaires avec lui (pôle emploi, maison de l'emploi, mission locale, partenaires locaux liés à la création d'activité, structures accompagnant le public bénéficiant d'une reconnaissance qualité travailleur handicapé, services sociaux départementaux ou communaux...).

Le PRP Emploi a été mis en place en novembre 2011, dans le cadre d'un accord entre le SAN de Sénart en Essonne, la commune de Saint-Pierre du Perray, la commune de Tigery et la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart.

Pour citer quelques chiffres, en 2013, ce sont 120 personnes qui ont été reçues dans le cadre du PRP Emploi, avec un total de 225 rendez-vous en entretien individuel. Ce sont 46 personnes qui ont connu dans l'année une entrée nouvelle en situation d'emploi ou de formation.

Pratique le PRP

Guillaume Cazas

Conseiller Emploi et Réfèrent Mission Locale



Le conseiller PRP reçoit sur RDV, à la Mairie de Saint-Pierre-du-Perray, deux jours et demi par semaine :

- Lundi de 13h30 à 17h
- Mardi de 13h30 à 17h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 12h.

Tél. : 01 69 89 74 85. Courriel : prpemploi@stpdp.com

■ Civisme

Pour une meilleure qualité de vie, faites les bons gestes !

■ Nuisances sonores...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée ou de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques) ne peuvent être effectués que :

- ▶ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- ▶ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

■ Animaux domestiques



Il est interdit de :

- ▶ Promener son chien sans laisse.
- ▶ Laisser errer les chiens et les abandonner pendant les vacances.
- ▶ Promener les chiens susceptibles d'être dangereux sans muselière et sans laisse.
- ▶ Laisser les animaux domestiques faire leurs besoins dans les espaces publics. Des distributeurs de sacs de déjection canine sont placés à plusieurs endroits de la ville. Vous êtes responsables des déjections déposées sur la voie publique.



■ Circulation

Etre attentif à ne pas :

- ▶ Circuler en véhicule à moteur dans le Parc François Mitterrand, dans les allées piétonnes, sur les espaces verts.
- ▶ Mettre les piétons en danger en stationnant sur les trottoirs.
- ▶ Pénétrer dans les lieux publics en dehors des heures d'ouverture.
- ▶ Se baigner dans le ru et les bassins.

Chantiers, du bruit jusqu'à quelle heure ?

L'article 10 de l'arrêté n°02-28 du 18 juin 2002 réglemente les nuisances sonores dans le cadre d'une activité professionnelle :

Toute personne utilisant des outils ou des engins dans le cadre de ses activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées doit interrompre ses travaux de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente et d'utilité publique.



La déchetterie départementale vous accueille toute l'année

HORAIRES D'ETE :

- ▶ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- ▶ Dimanche matin de 9h00 à 12h00
- ▶ Fermeture hebdomadaire le mardi et exceptionnelle le 1^{er} mai

Déchets acceptés :

- **Bennes** : métaux ferreux et non ferreux, gravats, déchets de jardin, bois, cartons, tout venant incinérable.
- **Containers** : verre, journaux, magazines, textiles.
- **Local Déchets Ménagers Spéciaux** : bouteille de gaz, extincteurs, piles et batteries, consommables informatiques, solvants, peintures et vernis, colles et graisses, acides, bases, bombes aérosols, produits phytosanitaires, bidons, tubes néons, huiles minérales, huiles de vidange, chlorates, nitrates, produits de laboratoire...

Déchets refusés :

Ordures ménagères, boues de station d'épuration, déchets de centres médicaux ou d'activités de soin (un conteneur spécial pour la collecte et l'élimination des déchets médicaux de soins est à la disposition des habitants. Pour y accéder, vous devez vous adresser aux services techniques aux heures d'ouverture de la Mairie), déchets anatomiques ou infectieux, cadavres d'animaux, produits radioactifs, carburants liquides, pneus de poids lourds ou agricoles, moteurs de véhicules, amiante, fibro-ciment.

Adresse : route du Golf de Villeray



Une autre question ?

Contactez le SIREDOM au 0820 62 91 91
ou par mail : siredom@wanadoo.fr

Accès par carte magnétique :

L'accès est gratuit aux particuliers. Une carte magnétique personnalisée doit être impérativement retirée en Mairie aux services techniques afin d'obtenir cet accès. Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile. Il est formellement interdit de déposer vos déchets sur la voie publique et aux abords de la déchetterie.

Un conteneur spécial pour les déchets médicaux de soins :

Un conteneur spécial pour la collecte et l'élimination des déchets médicaux de soins est à la disposition des habitants. Pour procéder à un dépôt et respecter les procédures de sécurité et d'hygiène, ce conteneur n'est pas en libre accès. Pour y accéder, vous devez vous adresser aux services techniques aux heures d'ouverture de la Mairie. C'est à la demande d'un habitant que la municipalité a mis en place ce nouveau dispositif, toujours dans le but de mieux répondre à vos besoins.

■ Education

Les enfants à la découverte des châteaux



Deux classes de CE2 de l'école Anne Frank sont parties en voyage scolaire dans le Maine et Loire du 3 au 7 mars. Les enfants ont pu, toute la semaine, découvrir les châteaux de la région : le Plessis-Bourré, Angers, Brissac et l'abbaye de Fontevraud et ainsi comparer l'architecture du Moyen Age et de la Renaissance.

Les deux classes étaient logées dans une ancienne abbaye à St Maur, village du bord de Loire. Le séjour s'est déroulé sous un soleil radieux. Ce projet a été finalisé, fin avril, par une exposition à l'école. Les enfants étaient ravis de cette expérience. Nous remercions la Caisse des écoles, les parents et les organisateurs de l'opération calendrier pour le financement de ce séjour.

■ Exposition de Patchwork du 4 au 6 avril

Des années de travail pour nos "drôles de bobines"

Les 4, 5 et 6 avril dernier, "Les drôles de bobines" ont présenté leurs patchworks, créés au fil des trois dernières années, dans une exposition présentée à l'Espace Gainsbourg et qui a ravi les visiteurs.

Au total, 62 patchworks, dont la majorité était de grandes dimensions, et 19 sacs, ont fait l'admiration des connaisseurs. De très belles boîtes, exposées par la section "Cartonnage" de l'ACS, invitée par les "Drôles de bobines", ont également été exposées au regard émerveillé des curieux.

Un Baby Quilt, premier prix de la loterie, a fait le bonheur d'une heureuse gagnante qui en rêvait. Les dix autres lots (un patchwork, des tissus, des pochettes, des kits etc...) ont été attribués au fil des numéros tirés.

Les visiteurs ont été invités à voter pour le patchwork qu'ils préféraient dans deux catégories : grand et petit format. Ils ont plébiscité l'Etoile de Bethléem (2.50 x 2.40m), cousu machine et quilté main ainsi que le patchwork "Coeurs" (1 x 1m), une création cousu main et finement quilté à la machine. Le choix du public s'est porté, sans le savoir, sur deux ouvrages qui, bien que très différents, sont les oeuvres d'une même quilteuse, Chantal Burtin.

Cette exposition était la première sortie officielle de Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat et de l'Adjoint à la Culture, Gérard Cerles. Tous les deux ont salué le travail remarquable des exposantes et démontré leur attachement au patchwork. Un grand merci au "Bon Marché de Draveil" qui a offert des tissus en lots pour la tombola et les prix du public, ainsi qu'à Any Balbo et Josette Levêque qui ont offert un patchwork pour les deux premiers lots de la loterie.



"Coeurs" de Chantal Burtin (1x1m),
cousu main, quilté machine



"Etoile de Bethléem" de Chantal Burtin (2,50x2,40m),
cousu machine, quilté main

■ Sortie de Printemps

Nos seniors ont visité la ville de Troyes



Lors de la traditionnelle sortie de Printemps organisée par la Municipalité le 3 juin 2014, nos seniors ont eu le plaisir de visiter la ville de Troyes, capitale historique de la Champagne.

Au programme de cette belle journée à laquelle ont participé Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat, Thérèse Thériaud, Adjointe aux seniors et Zouhouroi Ferblantier, Conseillère municipale déléguée au Comité des Fêtes :

Visite guidée de la Cité médiévale de Troyes, déjeuner au restaurant, visite du musée du cristal de Champagne, visite de l'abbaye de Clairvaux et visite d'une cave de champagne et dégustation...

■ Seniors

Inscription au Plan départemental canicule

Un registre destiné à recenser les personnes âgées et/ou handicapées a été mis en place pour prévenir et anticiper les effets d'une éventuelle canicule sur les personnes sensibles à la chaleur. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique aura lieu avec les Saint-Perrayens inscrits. Les services mobilisés pourront apporter conseil et assistance.

Pour toute inscription, veuillez déposer le coupon à l'Hôtel de Ville - 8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray. Renseignements au 01 69 89 75 25.

FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

Je soussigné(e) né(e) le.....

demeurant

Bât. : étage : code d'accès : téléphone :

sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan canicule.

Qualité :

- personne de 65 ans et plus résidant à son domicile
- personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à son domicile
- personne adulte handicapée

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

Adresse :

Téléphone domicile : Tél. mobile :

Flash infos...

Inscriptions aux sorties du Service Jeunesse

Les inscriptions aux activités payantes se feront le jeudi 3 juillet en Mairie jusqu'à 20h. Les inscriptions aux activités gratuites se feront au Service Jeunesse le 7 juillet de 10h à 12h30.

La carte jeune est de retour !



Revisitée l'an passé à l'occasion de ses 10 ans, la *Carte Jeune* est de retour. Gratuite, elle s'adresse à tous les jeunes essonnais de 16 à 18 ans.

Grâce à un bouquet d'offres encore plus diversifié, elle vous propose de nombreux packs : numérique, prévention conduite, mobilité, formation & découverte et projet.

La nouvelle carte jeune, c'est aussi : des invitations, des tarifs réduits et des offres exclusives toute l'année !

■ Remise du prix "Lire à Sénart"

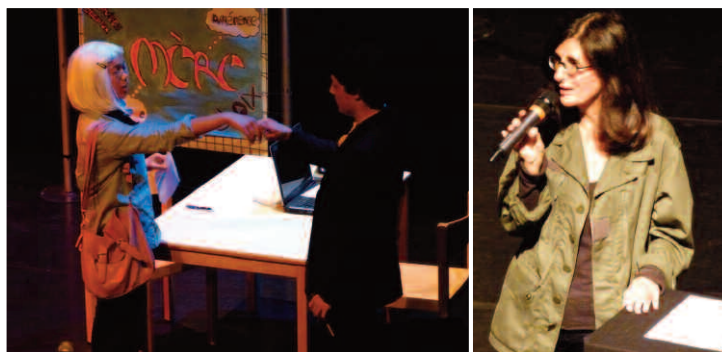
Les collégiens montent sur scène à la Rotonde

La remise du prix 2014 s'est déroulée mardi 27 mai et clôture le travail de critique littéraire démarré à la rentrée.

Les élèves de troisième se sont rendus en bus à La Rotonde de Moissy Cramayel, accompagnés de Mme Tubiana-Billy et Mme Calvez (professeurs de français), Mme Tissier (documentaliste) et Mme Perrey (bibliothécaire municipale).

Montés sur scène devant les autres classes de Sénart, les élèves du Collège Camille Claudel ont présenté le roman de Mickaël Ollivier "Le monde dans la main" arrivé en 6^e position du classement. Bravo à eux et un grand merci à Charlotte qui les a aidés à préparer ce moment de gloire...

Et la gagnante est... Dominique DYENS pour son recueil de nouvelles "Par cœurs" disponible en Médiathèque si vous souhaitez l'emprunter.



Mise en scène du monde dans la main

Dominique Dyens, l'auteur primé

■ Fête de la Musique

Les enfants vont créer une oeuvre sonore



A l'occasion de la Fête de la musique, la Médiathèque propose aux enfants de réaliser une création sonore individuelle à emporter. Accompagné par un artiste musicien, chacun fabriquera son instrument et pourra partager un moment d'improvisation, avant de repartir avec son oeuvre sonore.

Samedi 21 juin à 10h en Médiathèque
Public familial - Enfant dès 4 ans
Gratuit sur inscription au 01 60 75 04 12

Le portail de la Médiathèque :

<http://mediatheque91280.dyndns.org>

■ Juillet / Août

Votre Médiathèque ouverte en juillet



Fermeture du 11 au 23 août

Pour ceux qui restent à Saint-Pierre, votre Médiathèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels.

Pour ceux qui partent, nous vous rappelons que les livres sont fragiles, ils n'aiment ni le sable, ni l'humidité, il est donc préférable de ne pas les emporter à la plage ou sous la tente.

Médiathèque Pierre Seghers

Les propositions de Catherine PERREY

Une histoire du rock pour les ados

Edgard Garcia et Évelyne Pieiller - Au diable Vauvert



Précis, complet et bien organisé, ce petit manuel est un concentré de Culture. Conçu pour initier les ados d'aujourd'hui à l'univers du rock, il séduira aussi les ados d'hier ! A partir de 14 ans.

La petite fille en rouge

Roberto Innocenti - Gallimard



Transposition urbaine et moderne du "Petit Chaperon rouge". Une adaptation très fine présentée avec deux fins, l'une tragique l'autre heureuse. A partir de 9 ans.

Plume

Isabelle Simler - Ed. Courtes et longues



Des oiseaux et un chat ! Faites comme le félin, prenez votre temps... observez en détail les plumes délicates et découvrez la chute.

Dès 3 ans.

■ Football Club Saint-Germain / Saintry / Saint-Pierre

La saison estivale des tournois est lancée...



Les 10 et 11 mai derniers, Le FC Saint Germain / Saintry / Saint Pierre organisait ses traditionnels premiers tournois d'été. Ce n'est pas moins de 450 jeunes qui se sont succédé sur les terrains pendant ces deux jours. Pour ces premiers tournois, deux catégories étaient concernées. Le samedi, ce sont les U14/U15 qui ont ouvert la compétition et le dimanche, les U16/U17 ont pris le relais.

Dans chaque catégorie, 16 équipes, la plupart des habituées, venues de l'Ile-de-France ou de l'Yonne, se sont rencontrées. Elles trouvent chez nous tout ce qui plaît dans un tournoi : convivialité, fair-play, bonne humeur et une buvette digne des plus grands clubs tenue par notre équipe de bénévoles...

Dirigeants et arbitres du club se sont aussi mobilisés pour ces deux jours afin d'assurer le bon déroulement des compétitions. Malgré les orages et le vent, le fond de jeu était très intéressant et très suivi par le public. La compétition fut rude mais loyale.

Les deux finales ont opposé des clubs de départements différents.

En finale U14/U15, Saint-Germain / Saint-Pierre s'est incliné logiquement 3 à 0 face à Meaux.

En finale U16/U17, le club de Melun a disposé de Ferrières sur le score de 1 à 0.

La remise des récompenses s'est déroulée dans la bonne humeur. Les coupes ont été offertes par les municipalités de Saint-Germain et Saint-Pierre. Madame le Maire, Catherine Aliquot-Vialat et ses adjoints, ont remis des récompenses aux équipes victorieuses. Un tournoi international avait lieu le week-end des 7 et 8 juin (hors de nos délais de bouclage). Prochain rendez-vous le week-end des 21 et 22 juin pour les tournois réservés aux jeunes U6 à U13.

■ Club canin

De nombreux rendez-vous pour les amoureux des chiens



Le club canin se développe à Saint-Pierre. Face au nombre croissant d'adhérents, les cours d'éducation se déroulent selon les horaires suivants :

- 13h30 : cours d'école du chien
- 14h15 : cours confirmé
- 15h00 : accueil des nouveaux
- 15h15 : cours d'école du chiot (jusqu'à 6 mois + les nouveaux)

L'association a organisé plusieurs événements :

- Le 28 janvier, une balade chiens attachés en forêt
- le 9 février, un cross canin familial où, après un cours théorique sur l'activité sportive du chien, petits et grands ont pu profiter d'un parcours à pieds, en courant, à vélo ou en trottinette, en partenariat avec l'association Patapoi !
- Le 1^{er} mars, nos adhérents ont suivi une formation en secourisme canin dispensée par l'association "Nos animaux nous parlent".
- Le 12 avril, une journée "le chien à l'honneur chez Décathlon" a permis à nos adhérents de découvrir l'agility et de récolter des dons aux profits de la SPA de Chamarande.
- Le 8 mai, une balade fut organisée et une vingtaine de chiens ont pu se défouler ensemble, en partenariat avec l'association Patapoi.

Les balades sont ouvertes à tous ! N'hésitez pas à vous rendre sur notre site et suivre nos événements, et à nous envoyer un message si vous souhaitez y participer : <http://clubcanin-saintpierreduperray.e-monsite.com>

Propriétaire de chiot ou vous souhaitez acquérir un chiot ?

N'hésitez pas à contacter Aurélie ou venir nous voir sur le terrain pour avoir quelques conseils et anticiper sur sa venue. Il est conseillé de commencer son éducation dès son arrivée. A cet âge, tout est facile et naturel. Trop souvent, les gens me contactent lorsque leur chien a entre 7 et 12 mois. Certes, ce n'est encore pas trop tard mais souvent beaucoup plus long, les mauvaises habitudes s'étant installées.

Plus d'informations : Aurélie 06 50 08 27 42 ou clubcanin.saintpierreduperray@gmail.com

■ Association Culturelle et Sportive

Nos jeunes s'initient à l'art et exposent leurs oeuvres



Les élèves des ateliers de l'Association Culturelle et Sportive (A.C.S), exposent leur travail effectué au cours de l'année. Ces ateliers, ouverts aux enfants dès l'âge de 7 ans et aux adolescents, les sensibilisent à différents matériaux et les initient à diverses techniques (peinture, craies grasses, pastel, aquarelle, encres, collages etc...) en respectant le rythme de chacun. Ils les valorisent par un travail créatif personnel, favorisent les échanges et l'apprentissage de la vie en groupe.

Cette année, nous avons marché sur les traces des "carnettistes" en voyageant autrement. Nous avons réconcilié vacances et dessins, en créant un carnet de voyage en souvenir des vacances d'été. Chaque élève possède sa griffe et tous offrent un beau portrait sensible des régions ou des pays traversés.

Après avoir travaillé longuement sur l'arbre d'hiver au fusain, à l'encre, à la sanguine et à la peinture (tous niveaux confondus), les plus jeunes ont découvert un artiste contemporain hollandais "CLIMT", et ont abordé le Pop Art (Art populaire américain des années 50). Les plus âgés, eux, ont appris à dessiner des personnages en mouvement (fusain, encre, mine de plomb, peinture).

L'ACS de St Pierre du Perray
Vous présente son

EXPOSITION
des travaux d'élèves

PEINTURES-DESSINS ENFANTS-ADOS

Thomas Lourties (18ans) Clémence Lyoret (10 ans)

Du Samedi 14 Juin au Dimanche 22 Juin 2014

Salle J.Vilar à St Pierre du Perray
A côté de l'ancienne Mairie

Entrée libre

Renseignements : ACS 06 63 91 46 70

NOUVEAU... NOUVEAU... DES COURS DE "PILATES"



L'Association Culturelle et Sportive (A.C.S.) a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un cours de "Pilates" dès le 18 septembre 2014, les jeudis de 18h30 à 19h45, avec un professeur diplômé.

Qu'est ce que la méthode Pilates ?

C'est un système d'exercices physiques créé par Joseph Pilates, permettant de rééquilibrer les muscles du corps, en se concentrant sur les muscles principaux qui interviennent dans l'équilibre et le maintien de la colonne vertébrale.

Par des exercices, on essaye de renforcer les muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus, en tenant compte du rythme de la respiration lors de l'exécution des mouvements, du bon alignement de la colonne ainsi que du maintien d'une bonne posture générale.

Les bienfaits de la méthode Pilates :

Diminue les douleurs grâce au renforcement musculaire en profondeur (dos, bassin), tonifie, affine et assouplit en étirant et raffermissant les muscles, améliore le souffle grâce au travail sur la respiration, détend et aide à lutter contre le stress physique et mental, nous aide à nous redresser grâce au travail postural, on apprend à mieux se tenir.

Pour qui ?

Tout le monde peut pratiquer le Pilates, car les exercices, s'ils sont exigeants, ne sont ni violents, ni traumatisants pour le corps ; Aux personnes pas ou peu sportives ; A ceux qui souffrent de stress, fatigue, raideurs, aux femmes enceinte ou qui viennent d'accoucher, aux personnes âgées, aux personnes en convalescence...

■ Handball Club Val de Seine

La saison de toutes les réussites...

Fort de 220 licenciés répartis en 8 catégories d'âges (Baby-hand, école de hand, - de 9 ans, - de 11 ans, - de 13 ans, - de 15 ans, - de 17 ans, seniors filles et garçons), le HBC Val de Seine termine une saison qui restera dans l'histoire du club.

Dans la catégorie seniors, l'équipe féminine est invaincue en Honneur départemental et monte en Excellence départementale. La deuxième équipe masculine est invaincue en Excellence départementale et accède à la Pré-régionale. La première équipe masculine termine 2^e de son championnat et décroche elle aussi la montée, cette fois en Pré-nationale ! Elle avait même l'occasion de remporter la Coupe de l'Essonne le 15 juin contre Evry.

Le samedi 21 juin, le club organise son grand gala au Gymnase Lachenal. Au programme : matchs, barbecue, jubilé de Jean Paul Coasse, capitaine de l'équipe de Saint-Gratien Handball (N1). Lui et ses amis seront opposés à une équipe "Val de Seine All Stars" regroupant des joueurs du club et des clubs "amis de la région", évoluant en équipe professionnelle. L'occasion de voir du beau jeu, spectaculaire mais avant tout festif.

L'occasion de remercier et de féliciter tous les bénévoles qui oeuvrent au quotidien pour le club. Le HBC Val De Seine est et reste un club familial. Il n'en est pas moins ambitieux et l'objectif est toujours d'accéder aux divisions supérieures pour se frotter à de meilleures équipes.



Renseignements sur le HBC Val de Seine : Pascal LEROUX au 06 85 87 06 09 ou par courriel : pascalvds@outlook.fr
Retrouvez le club sur Facebook : www.facebook.com/hbc.valdeseine ou sur son site : <http://hbcvaldeseine.fr>

■ AFD 91

Le service Sophia

L'Assurance Maladie a créé le service d'accompagnement Sophia pour aider les personnes ayant une maladie chronique à mieux vivre au quotidien et à en limiter les risques de complications.

Ce service est proposé dans toute la France aux personnes ayant un diabète. Aujourd'hui, près de 500 000 personnes ayant un diabète ont déjà choisi de bénéficier de cet accompagnement.

En 2014, il sera proposé dans 18 départements aux personnes ayant de l'asthme. Le patient est, quant à lui, invité à remplir un questionnaire personnel lors de son inscription au service.

Le questionnaire médical (confidentiel) porte sur :

- les antécédents ;
- les complications ;
- les épisodes d'hospitalisation ;
- les résultats de certains examens biologiques.

■ Amicale bouliste

Jeunes et femmes à l'honneur



Tournoi du 6 avril disputé par des jeunes et des femmes du club de Saint-Pierre. Un grand bravo à Théo, Océane, Christine, Nicole, Jeannette et leur coach Florian.

N'hésitez pas à rejoindre le club en vous inscrivant au Forum des associations le 6 septembre prochain...

■ Club gymnique

Une saison record pour un club en pleine ascension



Les équipes du club de gymnastique de Saint-Pierre ont défendu de la plus belle des manières les couleurs de la ville cette saison. Sur neuf équipes engagées en compétition, 100 % des équipes du CGSPP sont montées sur le podium aux championnats de l'Essonne au mois de Janvier !

A un mois de la fin de saison, le club cumule 22 podiums, individuels et par équipes. En Mai, les gymnastes nationales seniors du club se sont qualifiées pour les Championnats de France individuels : Auriane BEUQUE, 23^{ème} individuelle nationale à Rennes ; puis une semaine plus tard, par équipe, la Division Nationale Seniors terminait 10^{ème} à Bourg en Bresse.

Les 7 et 8 juin, les jeunes du club (12-13 ans), disputaient leur premier Championnat de France à Cholet (résultat en dehors de nos délais de bouclage). Le club a en effet réussi le pari ambitieux de se qualifier dans les trois Championnats de France proposés par la Fédération : Individuel, Equipe Jeunesse, et Equipe Seniors.



La saison n'est pas terminée, puisque le club accueille la toute dernière compétition de l'année les 14 et 15 juin au gymnase Louis Lachenal, où quatre de nos équipes défendront leur chance pour le titre de Champion d'Ile-de-France.

L'année se clôturera avec le gala de fin d'année, le samedi 28 juin, à 16H30, auquel nous vous attendons nombreux.

[Pour la saison prochaine, les dossiers d'inscriptions sont à imprimer sur le site internet du club : gym-cgspp.asso-web.com, et à ramener remplis pour réserver votre place lors du Forum des associations le 6 septembre.](http://gym-cgspp.asso-web.com)

Une journée de solidarité à travers le sport

LA JOURNÉE "SPORT POUR TOUS" !

Mercredi 2 juillet à partir de 10h au Gymnase Lachenal. Entrée gratuite.

Vous découvrirez les diverses activités sportives déjà existantes à Saint-Pierre. Pratique sportive pour les petits comme pour les grands, avec le tennis, la boxe, le volley, le handball et bien d'autres...

L'occasion aussi de partager un moment convivial avec les jeunes adolescents handicapés de l'IEM le Petit Tremblay et de mieux comprendre les situations de handicap à travers des parcours en situation.

JOURNÉE DE PARTAGE ET DE DÉCOUVERTE AVEC LE SPORT, VENEZ NOMBREUX !!

JOURNÉE SPORT POUR TOUS !

Mercredi 2 juillet 2014 à partir de 10H jusqu'à 17H. Au Gymnase Lachenal

Venez nombreux découvrir les activités sportives à Saint Pierre du Perray. Venez partager et comprendre le handicap autour du sport.

Les activités proposées lors de cette journée découverte :

- Des parcours en situation d'handicap (en chaise roulante ou en cécité)
- Initiation à la boxe
- Activité Handball
- Activité Tennis
- Activité volley
- Et bien d'autres activités...

📞 Numéros utiles 📞

- Mairie.....01 69 89 75 00
- Services techniques.....01 69 89 75 13
- Service urbanisme.....01 69 89 75 14
- Service éducation.....01 69 89 75 09
- Service social / seniors.....01 69 89 75 06
- Service Culture / Associatif.....01 69 89 75 24
- Éveil Municipal Artistique.....01 69 89 75 20
- Service des sports.....01 69 89 75 26
- Service jeunesse.....01 69 89 21 03
- Maison des Petits Pas.....01 60 75 80 00
- Les P'tits Grillons.....01 81 07 50 80
- Centres de Loisirs :
 - Manureva élémentaire.....01 69 89 01 23
 - Gavroche maternel.....01 60 79 06 92
- Relais Assistants Maternels.....01 69 89 46 09
- Médiathèque Pierre Séghers.....01 60 75 04 12
- Police municipale.....01 69 89 22 74
- Astreinte.....06 83 81 97 47
(Uniquement en cas d'urgence sur le domaine public)



Une question à Mme le Maire ou à vos élus ?

Il suffit d'un clic sur la barre générale à gauche du site internet de la Mairie : www.saint-pierre-du-perray.fr

Flash infos...

La domotique à domicile

Fermetures, automatismes, domotique pour volets, stores, fenêtres, portes de garage, portails, alarmes...

Easy Matik

M. Sébastien Gilardon
2 rue Claude Nougaro
Tél : 06 60 19 75 88

Courriel : easy-matik@bbox.fr

Transformer, rénover...

Entreprise de rénovation

Laurent Arèse

24 rue du Vieux Marché
Tél : 06 47 43 75 72

Courriel :

laurent.arse@gmail.com
www.laurentarse.com

Rénovation d'intérieur, réagencement. Peinture, revêtement de sol, carrelage, petite maçonnerie.

David Correia

7 bis quai des Platanes
Tél : 06 62 60 50 46

Courriel :

david.gabriel.correia@gmail.com

Un plombier à Saint-Pierre

Plomberie, chauffage, sanitaire, dépannage rapide 24/24, devis gratuit.

Plomberie Chauffage Sanitaire

M. Nicolas Barré
3 Boulevard Christian Jullien - B101
Tél : 06 40 72 62 16

Courriel : pcs91@live.fr ou
www.pcs91.fr

Un nouvel assureur à Saint-Pierre

Solutions d'assurances prévoyance (décès, invalidité, arrêt de travail, obsèques...) de retraite, de santé, d'épargne, de défiscalisation et de services bancaires.

Vincent Legros

Agent Général AXA
69 rue Colette Besson
agencea2p.vincent.legros@axa.fr
Tél. : 06 30 12 56 34

État-civil

► Naissance

DE GRAAF Hugo, GERARD Louise, HADJILA Melya, SAÏD SAADI ALI Lamia, MALLET Licia, NGUYEN BLIN Nathanaël, FALAH Mina, CAKMAK Elyes-Nuno, JAYAWARDANAGE Raphaël, POMMIER Maxime, MARCHOCKI GARROUX Ambre, DIALLO Idrissa, PERSICO Mila, ANEBAJAGANE Jayashri, COUCHOT Loucilya, LY Adrien, BELHEGUETE Mariam, SOLER Éléa, HACKSPILL Emma, VAN MEERLAND LEYBAC Lya, HIPEAU Clara, LUCAS Zoé, VENDRAME Gabriel, TAMENZAY Lilya, GUILLORÉ Constance, KAHRIMAN Tuba, TOPLAN Ethan, AUBERT Mathias, JOUANNO Emma, ATTIA Sabri, FAYE Amaïa, PATOUILLET Héloïse, MAILLARD Ambre, HADJILA Ibrahim, JEUNESSE Eloïse, PLISSON PICARD Naëly, YAZID Imane, CORENTHIN Alyssa, NEMOUTHE CARDOSO Lioan, FERNANDES Emy, FERNANDES Liana, MARTINS DA SILVA Landry, VANG FOUA Jonathan, PAIN Antone, BEOKAMAHOUON L'ALLINEC Noam, CAMPANELLA Giulia, AMROUS Mathis.

► Décès

GRONNIER Nicole épouse COLLOT, DAUSSI Marguerite épouse DELEYROLLE, LYON Raoul, ALINDRET René, PRIEUR Monique épouse VAINOT, SOL Simone épouse DOURLANT, JAUNET Jacqueline épouse LASSAGNE, VALENTINO Daniel, DUBRANA Raymond, BAYARD Léone, veuve LHERMENIER, CHISIN Marie veuve PERRET, PÉRICAUD René, BELLNOUN MOMHA Roger, ALAJOUANINE Jean, DOUGOUD Danièle épouse THIBAUT, LEMARCHAND Geneviève, ROGER Mickaël.

► Mariage

THIRUNAVUKKARASU Paheerathan et PONNAMBALAM Thevaky, EXPOSITO Jean-François et LEBRE Sandrina, BROCHER Steve et LABONDE Catherine, SOARES Serge et LABANOWSKI Virginie, ALIQUOT Matthieu et MARQUES Sandra, LO MEDICO Antonio et PROFACE Maëva, LAVEAU Morgan et FOURN Linda, CAVALIÉ Nicolas et GREUSILLIER Anne-Sophie, LE PROVOST Nicolas et VACONDIO Valérie.

► Baptêmes républicains

Lou BRÉDILLET, Camille CARRARA, Néo GARCIA, Margaux PÉRICAT, Leane LY et Adrien LY.

■ **Les élus de la majorité J'aime St Pierre du Perray 2014**

Maintien d'un niveau élevé de subventions envers les associations

Aujourd'hui notre équipe est en place. Chaque élu a pris à cœur son travail dans sa délégation.

Il faudra un certain temps pour rectifier les erreurs et les choix discutables de l'ancienne municipalité. Certaines situations ont pu être régularisées immédiatement, d'autres demanderont plus de temps pour être solutionnées.

Les associations contribuent à la vie de notre ville. C'est pour cela que nous avons tout fait pour maintenir, dans le budget 2014, un niveau élevé de subventions municipales vers nos associations, malgré la baisse des dotations de l'état envers la commune.

Nous regrettons l'attitude de certains élus d'opposition qui ont cru bon soutenir, de manière irresponsable, la manifestation d'une association sportive.

Cette association réclame depuis de nombreuses années une hausse de la subvention communale. L'ironie de la situation, est que ces mêmes élus d'opposition ne donnaient pas plus quand ils étaient eux-mêmes en charge des affaires de la commune...

Et si le Parc des Sports n'est pas encore livré aujourd'hui, c'est bien parce que ces mêmes élus de l'ancienne municipalité ont utilisé l'argent disponible, et toutes les capacités d'emprunts aux banques,

pour construire la nouvelle Mairie, au détriment du Parc des Sports et des sportifs.

Notre équipe a pris ce dossier à bras le corps, et a orienté les nouveaux budgets prioritairement vers cet équipement. La première tranche du Parc des Sports devrait être livrée à la fin de l'année.

Gérard Cerles,
porte-parole du groupe majoritaire

■ **Les élus de l'opposition Vivre Saint Pierre du Perray**

Mes chers concitoyens,

Je voudrais, avant tout remercier celles et ceux qui nous ont apporté leur suffrage le 23 mars dernier. Sachez que nous resterons vigilants aux intérêts de notre ville et de ses habitants comme nous l'avons toujours été lorsque nous étions en responsabilité.

Et je me réjouis que les élus de la nouvelle majorité l'aient reconnu en validant le compte administratif 2013, reconnaissant la qualité et l'intégrité de l'équipe sortante et nous donnant ainsi quitus de la bonne gestion de notre ville.

Hélas, les premières mesures prises par Mme la Maire lors du vote du budget nous laissent entrevoir des lendemains moins souriants.

En voulant instaurer à marche forcée sa politique sécuritaire, des pans entiers de la commune vont être laissés à l'abandon. Nos enfants, seront les premiers à en payer le prix fort, puisque le budget voté prévoit une baisse des dotations pour les fournitures scolaires et une diminution drastique de la subvention à la caisse des écoles.

Plus fort encore, la nouvelle municipalité a décidé de ne pas appliquer les nouveaux rythmes scolaires et a retiré du budget les sommes prévues pour leur mise en place. Que se passera-t-il si le Préfet l'oblige malgré tout à appliquer la réforme ? Que devient la concertation menée depuis deux ans avec tous les acteurs de ce domaine ?

Que dire aussi du refus d'héberger à titre gracieux les jeunes des clubs de football invités au tournoi de Pentecôte ? On comprend la colère des dizaines de bénévoles venus manifester en mairie le 28 mai dernier.

C'est un très mauvais signal envoyé au monde associatif qui va faire les frais de l'idéologie sécuritaire de la nouvelle municipalité. Les associations et leurs bénévoles sont le cœur battant de Saint Pierre du Perray. En les frappant avec une telle violence, la nouvelle municipalité veut littéralement mettre à mort notre commune.

Triste destin pour notre Ville de tous les Printemps...

Pierre de RUS
Président du Groupe

* Application de l'article 28, expression libre des élus, Règlement Intérieur en date du 15 octobre 2009

■ **L'élue de l'opposition L'humain d'abord pour Saint-Pierre**

Être élue locale aujourd'hui, c'est :

1. Faire le lien par l'analyse entre décisions gouvernementales et leurs conséquences sur la vie locale . Prenons quelques exemples :

- Loi sur les villes nouvelles ----> urbanisation galopante, peu d'équipements
- Réforme territoriale ----> démocratie de proximité en voie de disparition
- Baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement pour les communes) ----> hausse de la fiscalité locale
- Rythmes Scolaires ----> inférences désastreuses sur la vie des communautés éducatives (enseignants, élèves, agents territoriaux, familles, auxquelles s'ajoutent des transferts de charges
- RGPP (Révision générale des politiques publiques de l'UMP modifiée en MAP par le PS (Mutualisation de l'Action Publique) -----> fermeture du Centre de Tri Postal à Saint-Pierre-du-Perray, suppression d'emplois et précarisation des facteurs.

2. Avoir un projet et un programme qui soutient l'action de l'élue :

- Etablir des diagnostics sur la sécurité, l'environnement, les finances, la sociologie de la commune, pour pouvoir répondre aux besoins des habitants du jeune enfant au senior
- Faire face à l' EPA pour limiter l'urbanisation
- Obtenir un référendum sur la métropolisation territoriale
- Obtenir des subventions auprès des institutions et du Pôle Public et limiter le poids de la fiscalité
- Lutter pour le maintien de tous les Services Publics nécessaires à la vie des habitants (retourner à une régie publique de l'eau)
- Favoriser l'emploi local

3. Informer, Réfléchir / Débattre, Décider par le vote ce qui sera trop souvent le dernier rempart défendant la vie quotidienne de TOUS les habitants d'une commune dans le cadre de la politique austéritaire imposée par les gouvernements.

Les Saint-Perrayens peuvent compter sur ma présence, ma pugnacité, ma volonté de résoudre tous les problèmes qui se posent à nos concitoyens.

REFUSER LES FATALITES ET LA RESIGNATION, SERVIR et non SE SERVIR !

C'est le sens de mon engagement avec le Front de Gauche !

Marie-France WINGHARDT
Conseillère Municipale, élue d'opposition

Saint-Pierre-du-Perray

24^e forum des associations

samedi
6 septembre
2014

10h / 18h
CSC Louis Lachenal

CONTACT : 01 69 89 75 24



FÊTE DE LA MUSIQUE 21 JUIN 2014

PLACE YOURCENAR

18H : Collège Music Vol.1

19H : Ateliers danses du collège

Country de l'ACS

Art On Stage

20H : Collège Music Vol. 2

21H : Amalgame (Souk-Kompas)

22H30 : Festiv'Z (Caribéenne)

Restauration sur place



WWW.
FETEDELAMUSIQUE
.CULTURE.FR

WWW.CULTURECOMMUNICATION.
800K.FR

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN



LES MUSIQUES
URBAINES

